

INVĒEST

Capitalisons sur nos énergies

Programme de montée en compétence pour le financement de l'efficacité énergétique et du bas carbone dans l'industrie



Un programme porté par



En collaboration avec



Programme financé par le dispositif CEE



Programme co-financé par l'UE



SOMMAIRE

LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE :
UN ENJEU À
LA FOIS MONDIAL
ET FRANÇAIS

Page 3

PANORAMA
DU SECTEUR
INDUSTRIEL

Page 5

L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE,
PREMIER LEVIER
DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

Page 7

DES DISPOSITIFS
DE SOUTIEN EN
FAVEUR DE
L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE

Page 8

ALORS, POURQUOI
LES INVESTISSEMENTS
EN FAVEUR DE L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE SONT-
ILS SI FAIBLES ?

Page 10

UN PROGRAMME
DE MONTÉE EN
COMPÉTENCE

Page 11

FINANCER DAVANTAGE
DE PROJETS
D'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE

Page 14

UN PROGRAMME
EN 3 VOILETS

Page 19

UN HUB D'OUTILS
POUR AIDER DANS
LA PRISE DE DÉCISION

Page 21

UNE COMMUNAUTÉ
ACTIVE FAVORISANT
LES ÉCHANGES
ET LES RENCONTRES

Page 22

DES PREMIERS PARCOURS
PRIS EN CHARGE PAR
LE PROGRAMME CEE

Page 23

À PROPOS

Page 24

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : UN ENJEU À LA FOIS MONDIAL ET FRANÇAIS

Face au changement climatique et à ses conséquences sur notre environnement, nous devons mieux consommer nos énergies.

C'est une obligation commerciale, politique et morale. **Cette transition demande la mise en œuvre de nouvelles pratiques moins énergivores et moins dépendantes des énergies fossiles.**

UN ENJEU MONDIAL

Les grandes conclusions du Rapport Spécial 1,5°C du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) ont été communiquées le 17 septembre à Paris.

Les modèles travaillés par les experts évaluent un réchauffement plus important que les précédentes études établies en 2012.

Selon le scénario le plus «pessimiste», **l'augmentation de la température moyenne globale atteindrait 6 à 7 degrés en 2100.** Une centaine de scientifiques français du CNRS, du CEA et de Météo-France impliqués dans la rédaction du rapport, tirent la sonnette d'alarme.

Ce dérèglement est principalement causé par les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités humaines, en particulier à l'usage de l'énergie qui représente **80 % des émissions de CO2 dans le monde.**



UN ENJEU FRANÇAIS

En France, le mix énergétique est composé aux **2/3 de produits fossiles carbonés** (pétrole, gaz, fioul, charbon). C'est pourquoi l'Etat a mis en place des engagements forts pour réduire ces impacts.

Le Gouvernement a voté en 2015 la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, qui vise à préparer l'après pétrole et à instaurer un modèle énergétique robuste et durable. Un des objectifs de la loi La loi a notamment pour objectif d'augmenter l'indépendance énergétique du pays **en réduisant la consommation d'énergie finale de 20 % en 2030 et de 50 % en 2050 par rapport à 2012**, et en portant la part des énergies renouvelables à 32% de la consommation énergétique finale. Le cadre est donc fixé. L'industrie étant le 2ème secteur le plus énergivore avec 26 %⁽¹⁾ de la consommation nationale, les industriels ont leur rôle à jouer dans l'atteinte de cet objectif.

22 %

des émissions de CO2 sont rejetées par l'industrie ⁽²⁾

3 %

seulement des investissements climat français ont été investis dans l'industrie en 2018 ⁽³⁾

20 %

de potentiel d'économies d'énergie dans l'industrie en France

2/3

de ce potentiel pourraient être atteints avec des investissements dans des solutions éprouvées ⁽⁴⁾

Sources :

(1) Bilan énergétique de la France pour 2017, Commissariat général au développement durable)

(2) INSEE, 2018 (3) Panorama des financements climat en France, I4CE (4) ADEME, « Vision 2030-2050 »



PANORAMA DU SECTEUR INDUSTRIEL

Afin de dresser un panorama de leur performance énergétique et environnementale, GreenFlex a mené une enquête auprès de **124 entreprises des secteurs de l'agro-alimentaire et de la chimie, qui représentaient à eux deux plus de 43 % de la consommation énergétique industrielle française en 2017.**

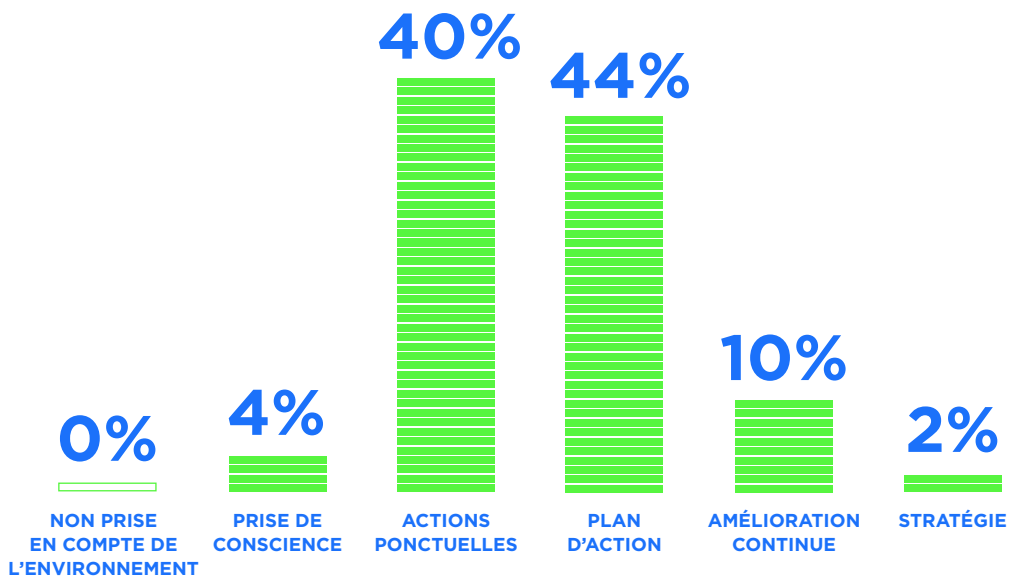
Si aucune des entreprises interrogées n'ignore aujourd'hui son impact sur l'environnement, les démarches globales à moyen ou long-terme sont encore l'exception.

En effet, **seules 12 % des entreprises industrielles agissent de manière structurée et sur le long terme pour améliorer leur performance environnementale** (2 % d'entre elles déclarent avoir porté le sujet jusqu'à un niveau de décision stratégique et 10% ont envisagé leurs actions sur le long terme, dans une démarche d'amélioration continue).

Il faut souligner toutefois que **44 % des entreprises qui ont participé à l'enquête ont mis en œuvre des plans d'action**, mais sans qu'ils s'inscrivent dans une logique globale de moyen ou long-terme.

Enfin, **44 % ont mis en place des actions ponctuelles** ou n'ont pas encore déployé d'actions.

RÉPARTITION DE LA MATURITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES



Cette étude souligne donc une multiplication des bonnes pratiques sur différentes thématiques. Cependant, les différences de maturité ne sont pas négligeables, et pour la majorité des entreprises, les actions sont encore discontinues et sporadiques.

Inversement, **les entreprises les plus performantes sont celles qui ont le mieux structuré leurs actions**, en les mettant en perspective dans une vision d'ensemble, avec des objectifs précis et un suivi quotidien.

C'est grâce à cette perspective globale et en s'inscrivant dans le temps long que les entreprises peuvent voir **leur performance environnementale, sociétale et économique s'améliorer rapidement.**

LA TRANSITION ENERGETIQUE : UN VRAI LEVIER DE COMPETITIVITE A INTEGRER DANS UNE DEMARCHE PROGRESSIVE

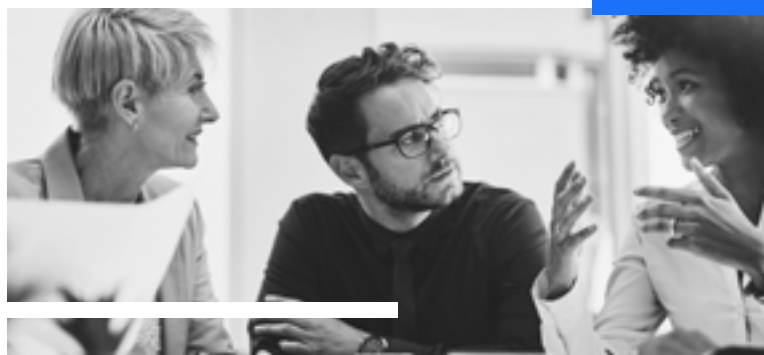
ET VRAI LEVIER DE COMPÉTITIVITÉ POUR LES ENTREPRISES

L'efficacité énergétique est le premier levier de la transition énergétique : l'énergie la moins coûteuse est en effet celle qu'on ne consomme pas. Pour le secteur industriel où l'énergie est l'un des 3 premiers postes de coûts avec la matière première et la main d'œuvre, l'efficacité énergétique est une solution clé pour améliorer sa compétitivité.

Un industriel peut ensuite mettre en place des actions bas carbone : Il peut agir sur la récupération de la chaleur fatale, une énergie produite par son propre site de production et qui est le plus souvent perdue : l'ADEME estime que 109,5 TWh, soit 36 % de sa consommation de combustibles de

l'industrie, dont 52,9 TWh sont perdus à plus de 100°C.

Enfin, il peut diversifier son approvisionnement énergétique avec des solutions de production d'énergies renouvelables comme la biomasse, la méthanisation, la géothermie ou le solaire thermique, en autoconsommation ou en interaction avec son écosystème industriel. En utilisant une ressource énergétique de proximité indépendante de la fluctuation des prix des énergies fossiles, l'industriel s'assure une meilleure visibilité sur ses coûts de production.



DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN EN FAVEUR DES PROJETS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET BAS CARBONE

Pour soutenir la prise de décision dans les entreprises, l'ADEME propose une aide au conseil. Cela couvre par exemple des financements de diagnostics énergétiques pour les petites et moyennes industries, des études de faisabilité pour les investissements liés à la récupération de chaleur fatale et aux énergies renouvelables, ou encore la construction d'un système de management de l'énergie.

Il existe ensuite plusieurs solutions d'aide à l'investissement.

Le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) est le principal mécanisme pour soutenir l'efficacité énergétique et la récupération de chaleur fatale : une liste d'actions standards fait l'objet de fiches qui définissent les économies d'énergie associées à chaque action. Le mécanisme permet de subventionner une partie des investissements de ces actions afin d'inciter les acteurs à investir. Elles s'appliquent à six secteurs : agriculture, résidentiel, tertiaire, industrie, réseaux et transport.

Le Fonds Chaleur proposé par l'ADEME permet d'agir sur la récupération de chaleur et les énergies renouvelables. « L'ADEME peut financer jusqu'à 45% des investissements dans les énergies renouvelables, avec un bonus de 20% pour les PME. » explique Cyrielle borde, Ingénieure au service Industrie de l'ADEME, partenaire du programme INVEEST.

De nombreux programmes d'innovation proposés par des acteurs régionaux comme la Banque des Territoires, les conseils régionaux ou l'Usine du futur permettent aussi de bénéficier d'aides à l'investissement dans la transition énergétique.



« Au-delà des gains liés à la réduction de la facture énergétique, la transition énergétique est un vrai enjeu stratégique pour les entreprises. En effet, l'industrie de demain sera celle qui aura su faire des contraintes du bas carbone une force.

La transition énergétique est faite de petites actions au sein des usines, de mutations technologiques progressives aussi bien que de grandes lois et réglementations.

Dans ce contexte, l'efficacité énergétique et le bas carbone sont des leviers essentiels pour mettre en place une industrie plus durable. »

**Sébastien Delpont,
Directeur associé chez
Greenflex, en charge
du programme INVEEST**



POURQUOI LES INVESTISSEMENTS EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET BAS CARBONE SONT-ILS SI FAIBLES ?

Plusieurs barrières à l'investissement ont été identifiées à travers différentes études⁽¹⁾, notamment :



- **La complexité technique des projets d'efficacité énergétique (EE)** en industrie et leur difficile identification par les acteurs du financement pour y apporter un traitement spécifique, éventuellement plus incitatif.



- **La problématique capitalistique des projets** qui peuvent nuire au ratio d'endettement des entreprises, même si les temps de retour sur investissement (TRI) sont intéressants, d'où les initiatives émergentes de société de projet, tiers financement, etc.



- **Le déficit d'image des projets EE par rapport aux EnR** qui bénéficient directement et sans ambiguïté du caractère « vert » (problématique surtout soulevée pour les investisseurs).



- **Le caractère risqué**, notamment lorsque l'on s'adresse soit aux investissements portant sur le process soit aux technologies innovantes, qui peuvent ainsi conduire à des pertes d'exploitation (arrêt de la chaîne de production pour travaux, par exemple).

Face à ces divers freins, le programme INVEEST vise à **faire monter en compétence** tous les acteurs du financement de l'industrie **pour accélérer la mise en oeuvre de projets d'efficacité énergétique et bas carbone.**

Source : (1) Panorama des financements climat en France, I4CE, édition 2015. Etat des lieux des solutions de financement et de garantie de la performance énergétique dans l'industrie, ATEE 2017 - Financement de projets industriels productifs sobres énergétiquement, ENEA Consulting - Yannaël BILLARD, 2016 - Les acteurs, l'offre et le marché de l'efficacité énergétique à destination de l'industrie, Etude PIPAME 2017. Intégration des énergies renouvelables et de récupération dans l'industrie, ENEA consulting et Kerdos energy, 2018

« Il est nécessaire que les acteurs financiers internes et externes à l'industrie soient formés pour mieux comprendre les montages financiers possibles et pour que des offres ciblées et claires, adaptées aux besoins des industriels, émergent.»

Cyrielle borde,
ingénieure au service industrie
de l'ADEME, partenaire du
programme INVEEST.

UN PROGRAMME DE MONTÉE EN COMPÉTENCE

POUR ACCELER LE FINANCEMENT DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE ET DU BAS CARBONE DANS L'INDUSTRIE

L'industrie est le second secteur le plus énergivore en France (26%⁽¹⁾ de la consommation nationale) et représente 22% des émissions françaises de CO2.

A ce titre, l'efficacité énergétique et le bas carbone sont des enjeux clés pour le secteur industriel.

La méconnaissance des mécanismes de financement et la complexité des projets d'efficacité énergétique et bas carbone entravent la mise en oeuvre d'actions rentables à la hauteur de leur potentiel. Les acteurs bancaires et les experts du financement pourraient être les relais naturels pour accompagner les industriels dans leur transition énergétique.

Or, ils n'ont pas été suffisamment mobilisés sur ce sujet, ce qui représente un frein supplémentaire aux déploiements de ces projets d'efficacité énergétique et bas carbone.

Lancé en septembre 2019, INVEEST est un programme de montée en compétence pour le financement de l'efficacité énergétique et du bas carbone dans l'industrie. Il est destiné aux acteurs de l'industrie et du financement pour les aider à mieux adresser la problématique de l'efficacité énergétique et du bas carbone et accélérer les investissements dans des solutions de performance énergétique industrielle.



Opéré sous l'égide de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) et porté par GreenFlex en collaboration avec l'ADEME, le programme INVEEST est lauréat de l'appel à projets CEE lancé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et s'inscrit dans le programme Finance ClimAct qui ambitionne d'apporter aux épargnants, institutions financières et entreprises des outils concrets afin d'intégrer les enjeux climatiques dans leurs décisions d'investissement.

INVEEST vise à accélérer la capacité du secteur industriel à atteindre les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et permettre d'atteindre la neutralité carbone du pays en 2050.

INVEEST s'est donné pour ambition d'accompagner 1 000 acteurs du financement de la performance énergétique dans l'industrie d'ici à décembre 2020.



« Face à l'urgence climatique, il est indispensable que les entreprises accentuent leurs efforts pour jouer le jeu de la transition énergétique et mettre en place des actions concrètes.

Le financement de la transition énergétique de l'industrie est de ce fait un sujet vital.

Or, les investissements réalisés dans ce domaine en France restent insuffisants malgré un potentiel d'économie et des opportunités de développement considérables. INVEEST contribue à l'émergence de projets d'efficacité énergétique et bas carbone industriels ambitieux qui créent de la valeur et constituent un avantage compétitif. »

Sébastien Delpont,
Directeur associé chez Greenflex,
en charge du programme
INVEEST

FINANCER D'AVANTAGE DE PROJETS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET BAS CARBONE

EN CONTRIBUANT À LA COMPÉTITIVITÉ
DE LA FILIÈRE INDUSTRIELLE FRANÇAISE



Les industriels vont de plus en plus être confrontés à des problématiques liées à la transition énergétique.

Cela peut être en raison d'une législation plus contraignante, d'une volonté de réduire ses coûts énergétiques ou sa dépendance à l'instabilité du prix des énergies fossiles, ou encore d'un engagement volontaire dans une démarche RSE.

Ils seront donc à la recherche de solutions de financement adaptées aux projets complexes propres à leur industrie.

P.16

INVEEST s'adresse aux acteurs de l'industrie et du financement. Grâce à un programme de montée en compétence et d'accompagnement réalisé par la combinaison d'expertises énergétique, financière et industrielle, **INVEEST aide ces acteurs à augmenter les investissements dans des projets industriels d'efficacité énergétique et bas carbone.**

En effet, pour mener à bien ce type de projet d'efficacité, il faut que les interlocuteurs - à chaque étape de son financement - soient familiarisés avec le sujet. Ce n'est malheureusement pas encore le cas aujourd'hui.

L'ambition d'INVEEST est d'assurer le financement de ces projets en levant les freins pour chaque maillon de la chaîne. Il s'adresse par conséquent à tous les acteurs qui ont un rôle à jouer dans les décisions d'investissement dans l'industrie.



SE FORMER AU FINANCEMENT DE PROJETS DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

DAF, RAF, Directeurs industriels ou achats

Pour les industriels, le programme :

- **Fournit des solutions concrètes** pour optimiser leurs consommations et maîtriser leur approvisionnement énergétique, améliorer la performance de l'outil de production, positionner leur entreprise dans une démarche RSE.
- **Permet d'anticiper les réglementations** à venir et les exigences de leurs clients finaux.
- **Donne les arguments clés** pour défendre leurs projets d'efficacité énergétique ou bas carbone auprès de financeurs externes comme internes ainsi que leurs collaborateurs.
- **Permet d'identifier les modes de financement** internes ou externes les mieux adaptés, les aides et les subventions disponibles, et les bons réflexes pour dérisquer leur projet.



CONCEVOIR DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT DE L'ÉNERGIE DANS L'INDUSTRIE

Chargés d'affaires, analystes risque ou gestionnaires back office d'une banque

Pour les banquiers, le programme :

- **Apporte les connaissances nécessaires sur l'efficacité énergétique et le bas carbone** pour parler le même langage que leurs clients et répondre au mieux à leurs attentes.
- **Permet de se familiariser avec les solutions de financement**, les aides et subventions les plus adaptées à chaque type de projet.
- **Accompagne sur la réalisation d'offres de financement** sur mesure pour les projets d'efficacité énergétique et bas carbone dans l'industrie.



SE FORMER AU MONTAGE FINANCIER DE PROJETS DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Experts-comptables, commissaires aux comptes, bureaux d'étude

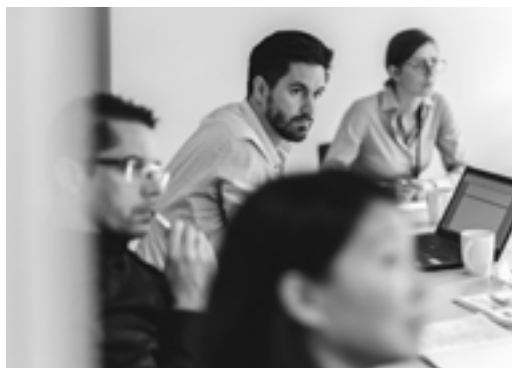
Pour les partenaires des industriels, le programme :

- **Apporte les compétences opérationnelles** sur le financement de projets d'efficacité énergétique et bas carbone, tels que les montages financiers, les subventions spécifiques à ce type de projet et la maîtrise des risques d'investissement.

- **Permet de mieux arbitrer** quand il s'agit de projets de maîtrise énergétique,

de la gestion à la recherche de financement.

- **Permet de mieux accompagner** les clients industriels dans le financement de leurs projets, quel que soit leur secteur d'activité. financiers liés à de tels investissements.



« Le programme INVEEST vise à faire monter en compétence les acteurs de la communauté financière industrielle, pour que mieux formés, mieux accompagnés et mieux nourris de retours d'expérience fréquents et de qualité, tous ces acteurs puissent contribuer à la compétitivité de la filière industrielle française en finançant davantage de projets d'efficacité énergétique et bas carbone. »

**Yaël Zylberberg,
Directrice du programme
INVEEST**



UN PROGRAMME EN 3 VOLETS :

UN PARCOURS DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT, UN HUB D'OUTILS PRATIQUES ET UNE COMMUNAUTÉ ACTIVE

Le parcours de formation et d'accompagnement se compose de 3 étapes :



• ÉTAPE 1 E-learning (2h)

Le e-learning permet de se créer une première base de connaissances sur le contexte, les enjeux, les freins et les solutions identifiées du financement de l'efficacité énergétique et du bas carbone dans l'industrie.



• ÉTAPE 2 Présentiel (2 jours)

Il est suivi d'une formation en présentiel délivrée par un expert et adaptée au profil des formés. Cette partie permet d'identifier les sources, les modes de financement et les outils nécessaires à leur mise en œuvre.



• ÉTAPE 3 Accompagnement individuel

Enfin, un accompagnement individuel en situation de travail est proposé, afin de mettre en pratique dans son entreprise les enseignements appris.

1

E-learning

Module d'introduction sur les enjeux et les fondamentaux du financement de l'efficacité énergétique et du bas carbone dans l'industrie.

- **Objectif :** se créer une première base de connaissances sur le contexte, les enjeux, les freins et les solutions identifiées sur le financement de l'efficacité énergétique industrielle.

La partie en e-learning (11 modules de formation) est gratuite et en accès libre pour tous.



Présentiel

Formation présentielle d'approfondissement technique et financier pensée pour les acteurs du financement de l'industrie.



- **Objectif** : identifier les sources et les modes de financement ainsi que les outils nécessaires à leur mise en œuvre.

Accompagnement individuel en situation de travail

Accompagnement individuel technique, juridique et fiscal sur le montage de projets d'efficacité énergétique et bas carbone ou d'offres de financement dédiées.



- **Objectifs** : mettre en application sur un projet concret au sein de l'entreprise des méthodes et bonnes pratiques de financement et rendre opérationnelles les connaissances théoriques acquises lors du e-learning et de la formation présentielle libre pour tous.

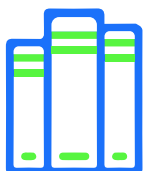
Des sessions de formation sont proposées partout en France. Pour consulter le planning des formations et s'inscrire : <https://elearning.invest.org/about>

UN HUB D'OUTILS POUR AIDER DANS LA PRISE DE DÉCISION

Le programme met à disposition une boîte à outils qui sera alimentée tout au long du programme avec des analyses et baromètres, des études de cas, des outils d'aide à la décision, des méthodologies inspirées des meilleures pratiques.

« INVEEST propose une palette d'outils d'aide à la décision et de montée en compétence. Il est indispensable que les décideurs financiers aient toutes les clés en main pour s'engager dans le financement des investissements en faveur d'une transition bas carbone de l'industrie. »

Yaël Zylberberg,
Directrice du programme
INVEEST



ANALYSES
ET BAROMÈTRES



OUTILS D'AIDE
À LA DÉCISION



ETUDES
DE CAS



MÉTHODOLOGIES INSPIRÉES
DES MEILLEURES PRATIQUES

UNE COMMUNAUTÉ ACTIVE FAVORISANT LES ÉCHANGES ET LES RENCONTRES

INVEEST a également pour vocation **de créer une communauté d'acteurs de la transition énergétique** animée par des rencontres régulières entre acteurs du financement de l'industrie.

INVEEST met à leur disposition un espace collaboratif et un forum de discussions pour favoriser le partage de connaissances et de retours d'expériences de qualité interprofessions.

Toutes les personnes qui participent à la formation sont automatiquement intégrées à la communauté via une plateforme sur laquelle ils ont accès au e-learning, au forum de discussions et aux outils. **La vie de la communauté sera également rythmée par des conférences et des rencontres autour de la thématique du financement de la transition énergétique.**

« INVEEST s'est donné pour ambition de former 1 000 acteurs du financement dans l'industrie d'ici à décembre 2020. La création d'une communauté de financeurs de l'efficacité énergétique et du bas carbone dans l'industrie est une nécessité pour faire bouger les lignes et réinventer la compétitivité industrielle française. »

**Yaël Zylberberg,
Directrice du programme
INVEEST**

DES PREMIERS PARCOURS PRIS EN CHARGE

Le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire est à l'origine de l'appel à projet CEE auquel GreenFlex et l'ADEME ont répondu.

INVEEST, en tant que programme d'intérêt général co-conçu par GreenFlex et l'ADEME et lauréat de cet appel à projets, bénéficie du financement CEE. Il est également soutenu par la Commission Européenne car il s'inscrit dans le programme Finance ClimAct.

Sur les 1 000 participants au programme, 1/3 des formations seront prises en charge à 100 % par le financement CEE et 1/3 seront prises en charge à hauteur de 50 % par le financement CEE. La partie accompagnement individuel en situation de travail prévoit 115 accompagnements projets pris en charge à 100 % ou 50 % par le financement CEE.



À PROPOS DE INVEEST

INVEEST est lauréat d'un appel à programmes CEE national lancé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Il est opéré sous l'égide de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) et de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

Il s'inscrit dans le programme Finance ClimAct soutenu par la Commission Européenne.

Il s'inscrit dans la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) qui vise à atteindre la neutralité carbone de la France en 2050.

Pour en savoir plus : www.inveest.org et www.linkedin.com/company/inveest

À PROPOS DE GREENFLEX

GreenFlex, société spécialisée en solutions environnementales est convaincue que les entreprises doivent contribuer positivement à la mutation du monde en se transformant.

GreenFlex favorise l'accélération des transitions environnementale, énergétique et sociétale des entreprises et contribue ainsi à amener notre économie vers un nouveau modèle vertueux, celle de l'économie régénérative.

Les équipes multi expertes de GreenFlex bâtissent au quotidien des solutions opérationnelles et durables qui combinent à la fois le conseil, l'accompagnement opérationnel, l'intelligence des données et le financement pour des résultats concrets et mesurables.

GreenFlex rejoint Total en 2017 au sein de la direction « Neutral Carbon Businesses » de la branche Gas, Renewables & Power.

GreenFlex compte plus de 450 collaborateurs déployés dans 17 bureaux en Europe, pour un chiffre d'affaires en 2018 de plus de 500 millions d'euros. L'entreprise accompagne depuis près de 10 ans plus de 750 clients.

Pour en savoir plus : www.greenflex.com

À PROPOS DE L'ADEME

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale.

L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et

P.26

les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Pour en savoir plus : www.ademe.fr.

À PROPOS DE FINANCE CLIMACT

Finance ClimAct ambitionne d'apporter aux épargnants, institutions financières et entreprises des outils concrets afin d'intégrer les enjeux climatiques dans leurs décisions d'investissement, permettant à la fois d'aligner les flux financiers sur les objectifs énergie climat et de renforcer la résilience du système financier face aux risques climatiques.

Finance ClimAct est soutenu par la Commission Européenne. Il est porté par l'ADEME et regroupe le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 2° Degree Investing Initiative (2°ii), l'Institut de l'Economie pour le Climat (I4CE), Finance for Tomorrow (F4T) et Greenflex.





INVEEST

Capitalisons sur nos énergies

**POUR EN SAVOIR PLUS,
CONTACTEZ-NOUS !**

CONTACT PRESSE

Mélanie JAPAUD
contact@mjconsulting.fr
06.59.47.29.43

CONTACT GREENFLEX

invest@greenflex.com

www.inveest.org